Limite Frahier-Champagney

Bornes anciennes (XVI° siècle)
Acte 4

Le 13 juin 2010, une double sortie avait été organisée. Etaient présents Marie-Jeanne Giet, Patricia et Henri Cardot, Jean-Marc Wetzel et Jean Hennequin.
Le premier lieu de recherche de bornes était le sommet de la Planche des Belles-filles. Là devait nous attendre un responsable du site, mais il n'était pas présent (il s'en est excusé par la suite). Une borne déterrée à proximité des remontées mécaniques avait été mise de côté depuis quelques années ; nous devions la prendre pour l'intégrée à nos collections, mais depuis quelque temps elle avait disparu.

Nous avons suivi la limite du sommet de la Planche, représentée par un murger de pierres. Nous sommes passés devant ce qui ressemblait à un abri sous roche. Cette prospection n'a pas apporté un grand lot de surprises. Seules deux bornes anciennes en grès, sans signe particulier ont été trouvées sur le parcours. Un détail cependant : une ligne directionnelle était présente en leur sommet.

Planche des Belles Filles – Borne 1
Ligne directionnelle angulaire

Au sommet du massif était présente une borne IGN récente, en béton.

Le trajet que nous avons emprunté suivait un parcours fléché ponctué de panneaux explicatifs (appelés « bornes »), apportant un intérêt pédagogique à ce sentier de découverte.

Planche des Belles Filles – Borne 2 (ligne directionnelle droite) et borne IGN

Le second temps de cette sortie était dévolu la rénovation de plusieurs bornes au Noirmouchot (commune de Plancher-Bas).
La première de nos préoccupations fut la mise en place de la borne située dans la propriété de Monsieur et Madame Primier. Monsieur Primier avait confectionné un socle en béton pour y recevoir la borne dépourvue de pied (cf. rapport 3 de cette sortie – borne 9).

Nous avons d'abord redessiné les attributs de cette borne (coutre, soc, crosse) à l'aide d'un marqueur à peinture, puis avons procédé à la mise en place de cette borne.

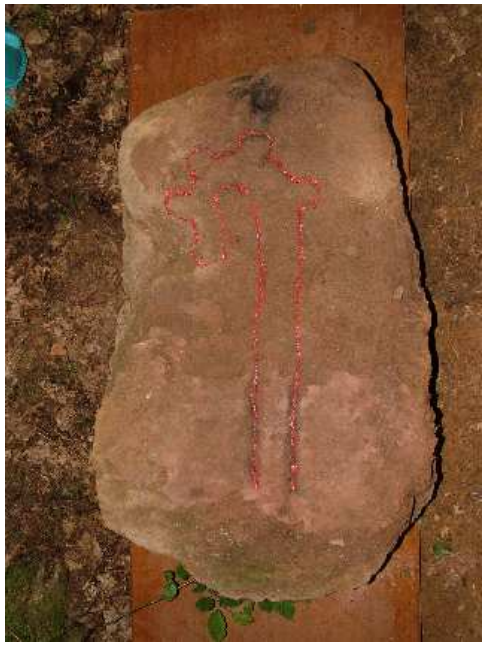

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 9

Par la suite, monsieur Primier a confectionné une ré-hausse au socle en béton, englobant une légère partie du pied. Nous pouvons admirer dorénavant cette borne en limite de sa propriété.

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 9

A l'issue de cette sortie, nous nous étions donnés pour mission de restaurer deux bornes cassées placées sur la limite Champagney-Frahier, limite située à quelques centaines de mètres de là. Hélas, les batteries âgées et trop faibles de notre percuteur nous ont empêché de mener à bien cette opération qui a été remise à des temps ultérieurs.

Ce fut chose faite le 20 février 2011, avec des batteries neuves. Seuls quelques morceaux d'une des deux bornes ont dû être recollés (quelque temps plus tard par Jean-Marc Wetzel) avec du silicone, car trop petites pour être appliquées avec du ciment.

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 8 – 13 juin 2010

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 8 – 20 février 2011

Ces deux bornes ont été réparées à l'aide d'un ciment pur, à l'instar de la pratique employée pour les pierres tombales de Chagey en 2002.

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 8 – 20 février 2011

Noirmouchot (Plancher-Bas) – Borne 7 – 20 février 2011

Etonnant rebondissement

Au mois de janvier 2011, Jean-Jacques Parietti remarque sur le site de la Chapelle de Ronchamp un pierre similaire en bien des points aux bornes que nous avions trouvées sur la limite de Champagney. Voici le cliché qu'il nous avait envoyé :

Aussi, le 20 février 2011, une première action nous menait sur le site de la Chapelle de Ronchamp pour étudier cette pierre de plus près. Etaient présents Patricia et Henri Cardot, Jean-Marc Wetzel, Jean Hennequin, Alain Guillaume, Serge Robert, Amandine Manzoli, Pierre Tison et Jean-Jacques Parietti.

Site de la Chapelle de Ronchamp – 20 février 2011

La première action fut de nettoyer correctement cette pierre et de faire apparaître les signes gravés sur celle-ci.

Site de la Chapelle de Ronchamp – 20 février 2011

Dimensions :
longueur : 184 cm
largeur maximale au sommet : 75 cm
largeur au pied : 54 cm
épaisseur : 19 cm

Afin de déterminer correctement la nature de cette pierre, il était nécessaire de retourner celle-ci, ou du moins inspecter ce qu'il pouvait se trouver sur la face enterrée.

Site de la Chapelle de Ronchamp – 20 février 2011

La surprise fut que la face inférieure ne contenait aucune inscription et que la taille était brute. Nous n'avions donc pas affaire avec une borne.

Au regard des dimensions et de la forme générale de cette pierre, nous sommes enclins à regarder celle-ci comme une pierre tombale. Se trouvait-elle à l'intérieur de l'une des chapelles qui précédèrent à celle de Le Corbusier ? Hypothèse tentante.
Sa forme trapézoïdale évoque sensiblement celle des sarcophages anciens. Toutefois, de quelle époque dater cette pierre tombale ?

Pour répondre à cette question, la non présence de lettres opte pour une époque assez reculée (antérieure au XVI° siècle). Les instruments dessinés sur celle-ci peuvent être, dans leur naïveté relative, comparés à ceux que l'on trouve sur une stèle dans l'abbatiale Notre Dame à Montréal (Yonne), ou encore à celui apposé sur la croix de Chalonvillars.
D'autres exemples de représentation d'instruments sur des supports en pierre pourraient nous être bénéfiques afin d'appréhender correctement l'époque de la confection de cette pierre tombale. Nous en avons déjà présenté quelques uns sur les précédents rapports.

A qui était destiné cette pierre ? Là encore une question à laquelle il est difficile de répondre. De toute évidence un personnage important. Seigneur ? Religieux ? Nous optons pour cette

seconde possibilité ; la croix centrale et l'absence d'inscriptions rejoignent ce choix. Aussi pouvons-nous émettre l'hypothèse qu'il s'agisse de la stèle d'un ancien curé de Frahier (si tant est que les instruments sont bien identifiés comme représentant la communauté de Frahier ; cf. les précédents rapports).
Celui-ci aurait peut-être voulu être inhumé sur la colline de Bourlémont, où la présence d'un pèlerinage, chaque 8 septembre, est attesté depuis fort longtemps.
Trouvera-t-on un jour le testament de ce prêtre, aspirant au souhait de reposer sur cette colline ?

Pierre Tombale de Ronchamp

Collégiale Notre Dame à Montréal (Yonne)

Croix de Chalonvillars

A l'issue de l'étude in situ de cette pierre, nous nous sommes rendus à quelques pas de là, pour retrouver l'emplacement de « la pierre du gibet », située à l'extrémité de la colline de Bourlémont, face au village de Ronchamp. Le couvert forestier actuel empêche toute visibilité de cette colline depuis le village, qui a peut-être été le lieu d'exécution de la seigneurie locale.

La pierre percée est à l'évidence un socle. Est-ce celui d'un gibet comme le veut la tradition ? Elle pourrait avoir servi tout aussi bien à la plantation d'une croix.

La pierre dressée à proximité n'a aucun signe distinctif. Il s'agit vraisemblablement d'une dalle dressée ici pour permettre aux promeneurs de mieux localiser cet endroit.

Jean Hennequin, 16 mars 2011